



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

**Soixante-neuvième session**  
Point 153 de l'ordre du jour  
**Financement de la Force des Nations Unies**  
**chargée du maintien de la paix à Chypre**

## **Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### **Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du mandat. . . . .	5
A. Considérations générales . . . . .	5
B. Utilisation des crédits . . . . .	5
C. Activités d'appui de la mission . . . . .	6
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional . . . . .	7
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats . . . . .	7
III. Exécution du budget . . . . .	22
A. Ressources financières . . . . .	22
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources . . . . .	23
C. Évolution des dépenses mensuelles . . . . .	23
D. Autres recettes et ajustements . . . . .	24
E. Dépenses liées au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . . . . .	24
F. Contributions non budgétisées . . . . .	24



IV. Analyse des écarts . . . . .	25
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	27
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/272 . . . . .	28

## Résumé

La corrélation entre les dépenses de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (exercice 2013/14) et son objectif est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

Durant l'exercice considéré, la Force a poursuivi ses opérations conformément à son objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre et le retour à la normale.

S'appuyant sur une étroite collaboration entre ses composantes, la Force a continué de s'employer à maintenir la stabilité dans la zone tampon et a fourni un appui fonctionnel, administratif et logistique pour la poursuite des négociations politiques en vue du règlement de la question de Chypre. Dans cette perspective, la majorité des produits ont été exécutés de façon à contribuer aux réalisations escomptées figurant à la section II.E du présent rapport.

Les dépenses totales de la Force durant l'exercice considéré se sont élevées à 53,7 millions de dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 97,0 % (contre 54,1 millions de dollars de dépenses pour un taux d'utilisation de 99,1 % durant l'exercice 2012/13).

Le solde inutilisé (1 637 100 dollars) résulte essentiellement du fait que les dépenses opérationnelles et les dépenses afférentes au personnel militaire et de police ont été inférieures aux prévisions (de respectivement 1 103 100 et 922 000 dollars). Cela est principalement dû, dans le cas des dépenses opérationnelles, aux mesures d'économie d'énergie et à la mise en place de nouveaux contrats qui ont permis de réduire le coût des services d'entretien. Les dépenses liées au personnel militaire et de police ont été moins importantes que prévu du fait des moindres frais de relève des contingents. Ces économies ont été en partie annulées par des dépenses additionnelles au titre du personnel civil, principalement en raison du taux de change moyen de l'exercice (0,738 euros pour un dollar des États-Unis par rapport au taux de 0,775 euros pour un dollar retenu dans le budget) et à un taux de vacances de poste de 3,6 % pour le personnel recruté sur le plan national (par rapport à un taux prévu de 5 %).

**Exécution du budget : ressources financières**(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	23 811,5	22 889,9	921,6	3,9
Personnel civil	14 847,6	15 235,6	(388,0)	(2,6)
Dépenses opérationnelles	16 716,9	15 613,4	1 103,5	6,6
<b>Montant brut</b>	<b>55 376,0</b>	<b>53 738,9</b>	<b>1 637,1</b>	<b>3,0</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 234,8	2 346,5	(111,7)	(5,0)
<b>Montant net</b>	<b>53 141,2</b>	<b>51 392,4</b>	<b>1 748,8</b>	<b>3,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 228,3	883,2	345,1	28,1
<b>Total</b>	<b>56 604,3</b>	<b>54 622,1</b>	<b>1 982,2</b>	<b>3,5</b>

**Exécution du budget : ressources humaines**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Contingents	860	869	(1,0)
Police des Nations Unies	69	66	3,9
Personnel recruté sur le plan international	38	37	2,6
Personnel recruté sur le plan national	112	109	3,6

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.<sup>b</sup> Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (exercice 2013/14), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 18 janvier 2013 (A/67/706), s'élevait, en chiffres bruts, à 54 706 500 dollars (montant net : 52 471 700 dollars), compte non tenu des contributions volontaires budgétisées d'un montant de 1 228 300 dollars. Ce budget couvre le déploiement de 860 membres des contingents, 69 membres de la Police des Nations Unies, 38 agents recrutés sur le plan international et 112 agents recrutés sur le plan national.

2. Au paragraphe 45 de son rapport du 5 avril 2013 (A/67/780/Add.8), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 54 706 500 dollars pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.

3. Dans sa résolution 67/272, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 55 376 000 dollars (montant net : 53 141 200 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2013/14.

## II. Exécution du mandat

### A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dans sa résolution 186 (1964) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. En ce qui concerne l'exercice considéré, il l'a défini dans ses résolutions 2114 (2013) et 2135 (2014).

5. La Force a pour mandat d'aider le Conseil à atteindre un objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre et le retour à la normale.

6. Dans le cadre de cet objectif général, l'UNFICYP a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante Police des Nations Unies et composante appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

### B. Utilisation des crédits

8. Dans l'exécution de son mandat, la Force a continué de suivre une démarche intégrée reposant sur la collaboration étroite entre ses composantes affaires civiles, militaire et de police. Elle s'est principalement employée à maintenir la stabilité dans la zone tampon, notamment à gérer les activités civiles qui ont continué de s'y

intensifier. À cette fin, des mesures de coordination ont été prises avec les autorités compétentes pour régler la question des activités non autorisées entreprises dans la zone et faciliter la fourniture d'aide humanitaire aux membres des deux communautés.

9. Tout en s'acquittant de son mandat de maintien de la paix, la Force a fourni un appui fonctionnel, administratif et logistique au processus politique. En sa qualité de Conseillère spéciale adjointe, puis, à compter d'avril 2014, de Conseillère spéciale par intérim du Secrétaire général pour Chypre, la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Force a coordonné l'appui apporté par celle-ci à la mission de bons offices du Secrétaire général. Les membres de la Force ont poursuivi leurs activités de facilitateurs des réunions des groupes de travail et des commissions techniques chargés d'examiner les problèmes quotidiens et de fond touchant les deux communautés.

### **C. Activités d'appui de la mission**

10. Pendant la période considérée, l'UNFICYP a procédé à différentes améliorations concernant l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) et du système Umoja, les installations et infrastructures, les transports terrestres et l'informatique. Dans la perspective de l'application des normes IPSAS et après la réalisation de toutes les tâches requises à cette fin au cours de l'exercice 2012/13, tous les soldes d'ouverture des états financiers de la Force étaient conformes aux normes IPSAS au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et le sont restés tout au long de la période considérée. De même, les préparatifs de la mise en service d'Umoja ont débuté au cours de l'exercice 2012/13 et se sont poursuivis pendant une partie de la période considérée. Ils ont abouti à la mise en œuvre intégrale d'Umoja le 1<sup>er</sup> novembre 2013 à l'UNFICYP, ainsi qu'au Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et au Comité des personnes disparues à Chypre. Ces préparatifs ont consisté à dispenser une formation approfondie au personnel de la mission, sur ordinateur et sous la direction d'instructeurs, et à assurer le transfert de toutes les données des anciens systèmes (Sun et Mercury) avant le 1<sup>er</sup> novembre 2013 et le chargement dans le nouveau système de toutes les données relatives aux sous-traitants, au personnel et aux fournisseurs. À la suite de la mise en service d'Umoja, le personnel de la Force a continué de participer une fois par semaine à des séances de formation et des groupes de discussion, au moyen de visioconférences et d'exercices WebEx, afin d'améliorer ses connaissances et de régler les problèmes techniques rencontrés au quotidien.

11. Le nombre moyen d'incidents ou d'accidents de la circulation mettant en cause des véhicules de l'UNFICYP a été inférieur à l'indicateur retenu. La consommation de diesel dans les groupes électrogènes, à titre de fioul domestique et comme gazole dans les moteurs des véhicules, a diminué, grâce à une gestion meilleure, notamment la création d'une cellule chargée de surveiller la consommation et de veiller au respect des politiques de gestion en la matière. S'agissant des installations et infrastructures, dans le cadre du projet triennal de conservation de l'énergie et de l'eau lancé au cours de l'exercice 2011/12 afin de contribuer à réduire les dépenses d'électricité, des chauffe-eau solaires ont été installés dans cinq sites au cours de l'exercice 2013/14 et sont en cours d'installation dans deux autres, les toits des logements préfabriqués ont été isolés et des condensateurs de compensation ont été mis en place dans toutes les stations électriques secondaires de la zone protégée par

les Nations Unies. En ce qui concerne l'informatique, un système d'alimentation électrique par panneaux solaires a été installé au quartier général de la Force afin de compenser la consommation d'électricité d'origine commerciale dans la principale salle des serveurs, l'objectif général étant de réduire l'empreinte carbone de la Force. Grâce à ces initiatives, la consommation d'électricité a été inférieure de 10 % aux prévisions dans 11 sites gardés.

#### **D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional**

12. Au cours de la période considérée, la Force est demeurée la « zone de sécurité » désignée pour les missions des Nations Unies dans la région, ainsi que le lieu d'affectation administratif des entités des Nations Unies opérant au Yémen et en République arabe syrienne. Face à la montée des tensions dans la région, elle a continué d'entretenir des liens de coopération étroits avec les autres missions des Nations Unies déployées dans la région, dont la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, notamment en participant à la conférence régionale des commandants des forces. Elle a continué d'appuyer pleinement le Comité des personnes disparues à Chypre, la mission de bons offices du Secrétaire général à Chypre et la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies chargée du démantèlement du programme d'armes chimiques de la République arabe syrienne.

13. La Force a de plus continué de compter sur l'appui de la FINUL, notamment pour ce qui est de sa participation à l'initiative des services régionaux de télématique qui vise à réaliser des économies d'échelle en regroupant la prestation de ces services à la FNUOD, la FINUL, l'ONUST et l'UNFICYP. Dans le cadre des initiatives de coopération régionale entre missions géographiquement proches, la Force a en outre pris conseil auprès de la FINUL en tant que de besoin

#### **E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats**

##### **Composante 1 : affaires politiques et civiles**

14. Conformément à son mandat, la Force a continué d'aider les deux communautés à régler différents problèmes, en facilitant le dialogue et la coopération par des activités bicommunautaires et d'autres mesures de confiance, comme l'ouverture de points de passage supplémentaires. Elle a également continué de contribuer aux efforts visant à normaliser les conditions de vie dans la zone tampon, tout en s'attachant à empêcher son utilisation illicite, et a apporté l'aide humanitaire nécessaire aux deux communautés. S'employant à encourager la coopération et les synergies à tous les niveaux entre les deux camps, elle a continué de chercher des moyens de doter les Chypriotes de l'autonomie nécessaire pour surmonter leurs difficultés quotidiennes. Conformément à l'approche intégrée du Secrétaire général concernant l'UNFICYP et ses bons offices, la Force a continué d'assister la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Chypre et Chef de

mission, en sa qualité de conseillère principale et d'adjointe du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, dans ses efforts visant à appuyer de véritables négociations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs. À cette fin, le Bureau de la Représentante spéciale a poursuivi ses échanges avec les parties et la communauté internationale, notamment en assurant la liaison avec les institutions de l'Union européenne, et a coordonné les plans d'urgence en prévision du règlement, conformément aux résolutions 2114 (2013) et 2135 (2014) du Conseil de sécurité. Il a également continué d'assurer la coordination nécessaire avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies. En outre, la Force a maintenu son appui au processus de paix, en facilitant les réunions des comités techniques bicommunautaires, chargés de débattre des mesures de confiance visant à améliorer la vie quotidienne des Chypriotes et en contribuant à la mise en œuvre des mesures ainsi convenues.

### Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des rapports entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Poursuite en commun, avec le concours de la Force, de projets techniques, manifestations publiques et culturelles, réunions politiques et économiques et autres activités connexes qui contribuent à améliorer les relations intercommunautaires (2011/12 : 130; 2012/13 : 229; 2013/14 : 280)	209 activités bicommunautaires ont été menées, dont 44 projets techniques, 154 manifestations sociales et 11 réunions politiques.
Prévention ou règlement de tout incident lié à des activités civiles pouvant donner lieu à des tensions entre les deux parties, avec le concours de la Force ou grâce à son intervention directe	Objectif atteint; aucun incident n'a eu d'incidence politique
Amélioration de la connaissance du public au sujet de la Force et de sa contribution à la création de conditions propices à la recherche d'une solution politique	Objectif atteint
	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>
<i>Produits prévus</i>	<i>Observations</i>
Activités hebdomadaires d'appui au processus de négociation sous les auspices du Secrétaire général, dans le cadre de sa mission de bons offices, avec notamment la mise en œuvre de mesures de confiance, telles que l'ouverture éventuelle de points de passage supplémentaires, et appui à l'application des décisions des commissions techniques	Oui Appui quotidien aux travaux du comité technique chargé de la criminalité et des affaires pénales et à la salle de communication mixte
Liaison hebdomadaire avec les autorités compétentes, les partis politiques et les représentants de la société civile des communautés	Oui 250 réunions tenues avec les autorités compétentes des deux parties, y compris au niveau local (municipal), ainsi qu'avec des



chypriotes, ainsi qu'avec la communauté diplomatique et les donateurs (en particulier l'Union européenne) en vue de faciliter les contacts intercommunautaires et les activités communes pour prévenir ou régler les litiges susceptibles de donner lieu à des tensions

Application d'une stratégie d'information et de communication, dans le cadre de l'action menée pour améliorer les relations entre les communautés, promouvoir le rôle de la société civile et appuyer la mission de bons offices, comprenant notamment la production de 365 dossiers de presse et de 120 revues et points de presse, la traduction de 4 600 dossiers de presse, la rédaction de 1 000 notes d'information et l'organisation de rencontres hebdomadaires entre le Conseiller spécial et la Représentante spéciale et la presse à l'occasion des réunions avec les dirigeants

représentants et membres des communautés et contacts quotidiens avec ces interlocuteurs

365	Dossiers de presse
50	Reuves et points de presse
2 500	Articles traduits du turc et du grec en anglais
500	Points de presse/contacts/échanges de correspondance avec les médias (bons offices inclus)
40	Manifestations médiatiques (bons offices inclus)
26	Notifications, annonces, communiqués de presse et comptes rendus sur le processus de paix, les activités de la Force, les questions environnementales, le problème de la chasse dans la zone tampon, le Comité des personnes disparues, le VIH/sida, les questions d'égalité entre les sexes, le déminage et les règles de sécurité concernant les mines
80	Rencontres avec les médias et accompagnements d'équipes de télévision, de journalistes de la radio et de la presse écrite en divers endroits de la zone tampon et de la zone protégée par les Nations Unies
4	Efforts de sensibilisation (célébration de la Journée des Nations Unies, de la Journée mondiale de la lutte contre le sida et de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies et ateliers sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité)
6	Numéros du magazine <i>Blue Beret</i>
140	Manifestations officielles des Nations Unies à Chypre (avec couverture photographique)
25 000	Visites du site Web de la Force
	Gestion du site Web de la mission de bons offices qui a été consulté 2 500 fois

---

**Réalisation escomptée 1.2** : Progrès vers la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon et dans le nord de l'île pour les Chypriotes grecs et les maronites et, dans le sud, pour les Chypriotes turcs
 

---

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Poursuite des activités civiles dans la zone tampon, y compris les projets agricoles, les projets de construction d'immeubles commerciaux et résidentiels et les projets de réparation et d'entretien d'infrastructures appuyés par la Force (2011/12 : 50; 2012/13 : 75; 2013/14 : 75)

Objectif atteint : au total, 76 projets évalués et 64 projets approuvés; 1 851 permis délivrés (330 permis d'exploitation agricole, 34 permis humanitaires, 24 permis de pâturage, 1 141 permis de travail et 322 autorisations d'accès) et 107 escortes assurées

Règlement de toutes les questions soulevées par les communautés minoritaires de l'une et l'autre parties

4 problèmes essentiels n'ont toujours pas été résolus au sujet des droits civiques, politiques et religieux des minorités chypriotes grecques et turques résidant respectivement au nord et au sud de l'île.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Intervention quotidienne auprès des autorités aux fins du règlement de problèmes rencontrés par les deux communautés dans les domaines éducatif, culturel, religieux ou autres	Oui	Interventions à la suite de 117 demandes concernant l'organisation de manifestations religieuses et 9 concernant des questions d'éducation
Visites hebdomadaires à caractère humanitaire auprès des Chypriotes grecs et des maronites de la zone nord	127	Visites humanitaires (11 convoys de fonds, 77 livraisons de fournitures humanitaires et 39 visites à domicile)
Réunions bimestrielles avec les autorités compétentes pour régler les questions liées au logement, à l'aide sociale, à l'éducation et à l'emploi, les questions juridiques et autres questions concernant les Chypriotes turcs de la zone sud	7	Réunions et consultations avec les autorités chypriotes grecques compétentes sur des questions de logement, d'éducation, de santé et d'emploi
Réunions quotidiennes avec les autorités locales et la population civile destinées à promouvoir le respect des procédures de la Force concernant l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles	93	Rencontres locales dans des cafés avec les mukhtars (responsables locaux) et consultations avec des particuliers pour s'assurer du respect des procédures établies concernant les activités civiles dans la zone tampon
Visites mensuelles de lieux de détention et procédures judiciaires connexes visant à assurer le suivi, des deux côtés de l'île, du bien-être et de la situation (concernant notamment la non-discrimination) des prisonniers et détenus appartenant à un groupe minoritaire, et fourniture, le cas échéant, d'une escorte pour des visites familiales	Oui	Visites de 11 prisons dans la zone sud et 15 audiences de tribunaux (12 dans la zone sud et 3 dans le nord)

Facilitation, grâce aux contacts avec les autorités compétentes et des groupes de la société civile de part et d'autre, de pèlerinages et autres manifestations religieuses ou culturelles dans des lieux situés des deux côtés de l'île ou dans la zone tampon, y compris le cas échéant la fourniture d'une escorte	Oui	117 demandes relatives à des célébrations religieuses et culturelles
Fourniture, à l'occasion de réunions avec les deux parties, de conseils d'ordre juridique sur des questions touchant l'exécution du mandat de la Force, telles que la gestion des droits de propriété et les activités civiles dans la zone tampon	Oui	Plus de 70 conseils et avis juridiques sur des questions touchant l'exécution du mandat de la Force

## Composante 2 : composante militaire

15. Conformément à son mandat, la composante militaire de la Force a continué d'axer ses activités sur l'apport et le renforcement des capacités et moyens opérationnels nécessaires pour assurer le maintien de la stabilité et l'instauration de conditions propices à un règlement politique global. Elle a, à cette fin, poursuivi l'exécution de ses tâches visant à maintenir le calme dans la zone tampon, en s'attachant particulièrement à empêcher toute détérioration des conditions de sécurité susceptible de nuire au processus de paix. Afin de faciliter le maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies, la composante militaire a continué d'effectuer des patrouilles motorisées et d'appuyer la mise en œuvre de mesures de confiance, telles que déminage, réduction des tensions entre les forces en présence et application équitable des règles d'accès et d'utilisation de la zone tampon. De plus, elle a continué d'appuyer la mission de bons offices du Secrétaire général.

### Réalisation escomptée 2.1 : Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Diminution du nombre de violations du cessez-le-feu (2011/12 : 213; 2012/13 : 371; 2013/14 : 200)	Objectif atteint : 301 violations du cessez-le-feu ont eu lieu, contre 371 en 2012/13, soit une diminution de 19 %; ceci tient essentiellement à la baisse du nombre de détours interdits empruntés par les forces en présence et d'inspections non autorisées sur certains sites.
Augmentation du nombre d'activités civiles autorisées dans la zone tampon (2011/12 : 2 143; 2012/13 : 2 225; 2013/14 : 2 150)	Objectif atteint : 3 076 permis ont été délivrés pour des activités civiles autorisées, contre 2 225 en 2012/13, soit une augmentation de 38 %.
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
69 836 semaines de patrouille motorisée, comme suit : 68 640 semaines de patrouille (2 hommes × 660 patrouilles × 52 semaines), 1 040 semaines	58 656 Semaines de patrouille motorisée, comme suit : 56 576 jours de patrouille (2 hommes × 544 patrouilles × 52 semaines) et

de patrouille conjointe avec la Police des Nations Unies (2 hommes × 10 patrouilles × 52 semaines) et 156 semaines de patrouille conjointe avec l'Équipe de secteur chargée des affaires civiles (1 homme × 3 patrouilles × 52 semaines)

3 360 mois de patrouille aérienne (en moyenne, 4 hommes × 70 patrouilles × 12 mois)

6 760 semaines de patrouille motorisée effectuées par le groupe des observateurs militaires et des officiers de liaison, comme suit : 1 664 dans le secteur 1 (2 hommes × 16 patrouilles × 52 semaines), 2 496 dans le secteur 2 (2 hommes × 24 patrouilles × 52 semaines) et 2 600 dans le secteur 4 (2 hommes × 25 patrouilles × 52 semaines)

11 315 jours de service dans 6 camps, comme suit : 1 825 au camp San Martin (5 hommes × 365 jours), 2 920 aux camps Roca et général Stefanik (4 hommes × 2 camps × 365 jours), 2 190 à la caserne Wolseley (6 hommes × 65 jours), 365 au camp Szent István (1 homme × 365 jours) et 4 015 dans la zone protégée par les Nations Unies (11 hommes × 365 jours)

9 855 jours de service en poste d'observation permanent (9 postes × 1 homme × 3 équipes × 365 jours)

2 080 semaines de patrouille conjointe avec la Police des Nations Unies (2 hommes × 20 patrouilles × 52 semaines)

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte d'un remaniement des règles régissant les patrouilles dans les secteurs; le nombre de patrouilles conjointes avec la Police des Nations Unies, supérieur aux prévisions, s'explique d'une part par le regroupement de ces dernières avec celles menées conjointement avec l'Équipe chargée des affaires civiles du secteur, et de l'autre, par l'intensification des activités civiles dans la zone tampon.

3 168 Mois de patrouille aérienne (en moyenne, 4 hommes × 66 patrouilles × 12 mois)

4 472 Semaines de patrouille motorisée effectuées par le groupe des observateurs militaires et des officiers de liaison, comme suit : 624 dans le secteur 1 (2 hommes × 6 patrouilles × 52 semaines), 1 872 dans le secteur 2 (2 hommes × 18 patrouilles × 52 semaines) et 1 976 dans le secteur 4 (2 hommes × 19 patrouilles × 52 semaines)

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte de la diminution des violations du cessez-le-feu, ainsi que de l'augmentation du nombre de contacts quotidiens de liaison, à tous les niveaux, avec les forces en présence.

13 140 Jours de service dans 6 camps, comme suit : 3 285 au camp San Martin (5 hommes par camp × 365 jours) et au camp Roca (4 hommes par camp × 365 jours), 2 920 à la caserne Wolseley (8 hommes par camp × 365 jours), 2 190 au camp général Stefanik (3 hommes par camp × 365 jours), au camp Szent István (3 hommes par camp × 365 jours) et 4 745 dans la zone protégée par les Nations Unies (13 hommes par camp × 365 jours)

Ce total, supérieur aux prévisions, s'explique par le remaniement des dispositifs de garde à l'issue de l'examen des besoins mené par les nouveaux commandants après la relève des contingents.

12 045 Jours de service en poste d'observation permanent (11 postes × 1 homme × 3 équipes × 365 jours)

365 jours de service en poste d'observation de jour (1 poste × 1 homme × 365 jours)	365 Jours de service en poste d'observation de jour (1 poste × 1 homme × 365 jours)	Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait qu'il a fallu temporairement réoccuper un poste d'observation ainsi que le poste de liaison situé dans le village de Strovilia et y mettre des hommes en faction.
1 320 heures de patrouille et d'appui aériens (110 heures de vol × 12 mois) sur toute la longueur de la zone tampon	1 174 Heures de patrouille et de soutien aériens	Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le fait que des avions sont demeurés immobilisés pour des raisons d'ordre technique; de plus, le manque de lunettes de vision nocturne à infrarouge et vision frontale a entravé la surveillance aérienne de nuit.
5 995 contacts quotidiens de liaison avec les forces en présence, à tous les niveaux, sur les questions concernant la zone tampon, comme suit : 520 au quartier général de la Force (10 contacts × 52 semaines) et 5 475 au niveau des secteurs (15 contacts × 365 jours)	6 299 Contacts quotidiens de liaison avec les forces en présence, à tous les niveaux, sur les questions concernant la zone tampon, comme suit : 824 au quartier général de la Force et 5 475 dans les divers secteurs (15 contacts × 365 jours)	Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par le fait que ces contacts sont, par nature, imprévisibles, puisqu'ils dépendent des priorités des forces en présence.
53 290 jours de réserve d'intervention rapide au niveau de la section, comme suit : 27 375 avec 2 heures de préavis (25 hommes × 3 secteurs × 365 jours), 18 250 au niveau de la Réserve mobile de la Force avec 2 heures de préavis (25 hommes × 2 sections × 365 jours), 2 920 jours d'intervention rapide (4 hommes × 2 sections × 365 jours), 1 095 jours d'intervention rapide par des patrouilles hélicoptères avec 30 minutes de préavis (3 hommes × 1 hélicoptère × 365 jours) et 3 650 de patrouille de police militaire (2 hommes de la police militaire de la Force × 5 patrouilles × 365 jours)	53 290 Jours de réserve d'intervention rapide au niveau de la section, comme suit : 17 520 avec 2 heures de préavis (16 hommes × 3 secteurs × 365 jours), 9 855 avec 30 minutes de préavis (9 hommes × 3 secteurs × 365 jours), 18 250 pour la Réserve mobile de la Force avec 2 heures de préavis (25 hommes × 2 sections × 365 jours), 2 920 jours de réserve d'intervention rapide (4 hommes × 2 sections × 365 jours) 1 095 pour les patrouilles hélicoptères avec 30 minutes de préavis (3 hommes × 1 hélicoptère × 365 jours) et 3 650 pour les patrouilles de police militaire (2 hommes de la police militaire de la Force × 5 patrouilles × 365 jours)	
Surveillance quotidienne de la zone tampon par télévision en circuit fermé, système de localisation de cibles, GPS et moyens d'observation nocturne	Oui	La surveillance est effectuée par télévision en circuit fermé, par système de localisation de cibles, par GPS et par des appareils d'observation nocturne en nombre limité.
3 225 jours d'appui, comme suit : 1 500 jours d'appui aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux missions de bons offices	3 063	Jours d'appui, comme suit : 725 jours d'appui aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux missions de bons offices et

et aux entités participant aux mesures de confiance et de réconciliation et aux activités humanitaires (60 événements × 25 hommes), 350 d'appui lors d'événements officiels (14 événements × 25 hommes) et 1 375 jours d'appui lors de manifestations sociales, comme les pèlerinages, les manifestations organisées aux dates anniversaires et les réunions bicommunautaires (55 manifestations × 25 hommes)

aux entités participant aux mesures de confiance et de réconciliation ou aux activités humanitaires, ainsi qu'aux réunions de dirigeants et de négociateurs (29 événements × 25 hommes), 528 jours d'appui à la reconstitution des stocks humanitaires (132 activités × 4 hommes), 450 jours d'appui à des événements officiels (18 événements × 25 hommes) et 1 360 jours d'appui lors de diverses manifestations sociales.

Entretien de 11 472 mètres de clôture entourant les 4 champs de mines restants

10 786

Mètres de clôture entourant les 4 champs de mines restants

### Composante 3 : Police des Nations Unies

16. Comme l'exige le mandat de la Force, la composante Police des Nations Unies a de nouveau essentiellement œuvré au raffermissement de la confiance entre les deux communautés et exécuté des activités touchant l'usage de la zone tampon à des fins civiles. Pour ce faire, elle a intensifié son appui aux autres composantes, notamment par des patrouilles en plus grand nombre, et elle a derechef mis à profit ses relations avec les autorités de police et avec des organisations non gouvernementales des deux parties, l'objet étant de définir de meilleures stratégies de lutte contre la criminalité et de faciliter, au besoin, les enquêtes sur les infractions commises dans la zone tampon. Elle a continué, à cette fin, de rechercher de nouveaux moyens de favoriser la coopération entre les autorités de police des deux parties dans les affaires criminelles touchant les deux communautés. Par ailleurs, elle a de nouveau prêté son concours aux missions de bons offices du Secrétaire général concernant la mise en pratique des mesures de confiance; plus précisément, elle a facilité les réunions du Comité technique chargé de la criminalité et des questions pénales, et assuré la surveillance et l'assistance technique de la salle de communication mixte. Enfin, elle a, comme auparavant, assuré des escortes au point de passage de Limnitis/Yeşilirmak.

### Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement du maintien de l'ordre dans la zone tampon

#### Indicateurs de succès prévus

Baisse du nombre d'incidents ou de violations grâce au renforcement des mesures de prévention et de la coopération avec les services de police respectifs et d'autres entités chargées du maintien de l'ordre (2011/12 : 176; 2012/13 : 182; 2013/14 : 170)

#### Indicateurs de succès effectifs

183 violations, contre 182 en 2012/13; ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la hausse de la criminalité et des cas de décharge sauvage (à la suite de l'augmentation des droits prélevés dans les décharges réglementées).

#### Produits prévus

5 840 jours de patrouille de la Police des Nations Unies (2 policiers × 8 postes de police × 365 jours)

Produit(s)  
exécuté(s) :  
oui/non  
ou nombre

11 733

#### Observations

Jours de patrouille de la Police des Nations Unies (en moyenne, 2 policiers par patrouille)

		× 8 postes de police et entre 2 et 8 patrouilles par jour, selon le poste de police et les besoins opérationnels)
		Ce chiffre, supérieur aux prévisions, résulte du fait que les patrouilles ont été regroupées au titre d'un programme exécuté par le Centre d'opérations conjoint, qui prévoit des patrouilles ciblées et fondées sur le renseignement.
		Par ailleurs, la Police des Nations Unies a assuré le contrôle de 3 819 points de passage.
3 900 jours d'assistance humanitaire de la Police des Nations Unies aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord, aux Chypriotes turcs dans le sud et aux deux communautés dans la zone tampon (15 policiers × 5 jours par semaine × 52 semaines)	4 264	Jours d'assistance de la Police des Nations Unies
		Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par l'expansion des activités liées aux affaires civiles.
156 jours de contribution de la Police des Nations Unies aux activités de liaison avec les autorités de police et autres instances chargées du maintien de l'ordre (1 policier × 3 jours de réunion × 52 semaines)	156	Jours de contribution de la Police des Nations Unies aux activités de liaison
728 jours de contribution de la Police des Nations Unies à l'organisation d'escortes au point de passage de Limnitis/Yeşilirmak (2 policiers × 7 jours × 52 semaines)	774	Jours de la Police des Nations Unies consacrés aux escortes entre Kokkina et Limnitis
		Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par l'augmentation du nombre de demandes d'escorte reçues des forces turques.
96 semaines d'assistance technique de la Police des Nations Unies au comité technique chargé de la criminalité et des affaires pénales (1 policier × 2 jours de réunion par semaine × 48 semaines)	Non	Ce produit n'a pas été exécuté, le comité technique n'ayant pas tenu de réunion.
240 jours de la Police des Nations Unies consacrés aux activités de liaison et de surveillance pour la salle de communication mixte (1 policier × 5 jours par semaine × 48 semaines)	240	Jours de la Police des Nations Unies

#### **Composante 4 : appui**

17. Au cours de la période considérée, la composante appui a, aux fins de l'exécution du mandat de la Force, assuré des services efficaces et efficaces en matière de logistique, d'administration et de sécurité; pour ce faire, elle a exécuté les produits prévus et amélioré les services, tout en réalisant des gains d'efficacité. Les réalisations les plus notables concernaient l'application des normes IPSAS et la mise en service d'Umoja, les installations et infrastructures, les transports terrestres et l'informatique. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Force, ainsi que le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre et le Comité des personnes

disparues à Chypre sont en mesure d'exploiter toutes les fonctionnalités d'Umoja. Pour installer ce progiciel, il a fallu assurer la migration des données saisies dans les systèmes exploités jusqu'alors et assurer la formation intensive du personnel. Les problèmes d'ordre technique survenus au cours de la période considérée ont été communiqués à l'équipe chargée de la mise en service d'Umoja. S'agissant des normes IPSAS, toutes les tâches en rapport avec leur application ont été menées à bien; la totalité des soldes de début d'exercice au 1<sup>er</sup> juillet 2013 a été établie dans le respect de ces normes et la comptabilité se fait depuis selon ces mêmes principes. Pour ce qui est des transports terrestres, il est à noter que les accidents de la circulation attribuables à des véhicules de la Force ont été moins nombreux que prévu. S'agissant des carburants, la consommation de fioul domestique et de gazole destiné aux groupes électrogènes et aux véhicules a été plus faible que prévu; en effet, elle est mieux gérée depuis la constitution d'une cellule expressément chargée de la gestion des carburants, et notamment d'en surveiller de près la consommation; de plus, dans le cadre du projet relatif à l'économie d'énergie, des panneaux solaires pour le chauffage de l'eau ont été installés sur cinq sites dans la zone protégée par les Nations Unies, l'isolation des toitures des logements en préfabriqué a été menée à bien, des condensateurs de compensation ont été installés dans tous les postes électriques de la zone protégée et des panneaux solaires ont été installés au quartier général de la Force, ce qui permet de compenser la consommation d'électricité fournie par un prestataire pour la salle des serveurs informatiques. Pour la phase 3 de ce projet, la consommation effective d'électricité dans 11 sites au cours de l'exercice 2013/14 a été ramenée à 5 104 822 kilowatts-heures, soit une baisse de 10 % par rapport aux prévisions. Par ailleurs, un appui a été prêté à la Force pour un effectif moyen de 869 soldats, 66 agents de la Police des Nations Unies ainsi que 37 membres du personnel civil recrutés sur le plan international et 109 autres recrutés sur le plan national. La gamme des services offerts est étendue : programmes relatifs au VIH/sida, administration du personnel, services financiers, soins de santé, modernisation des installations d'hébergement des contingents, services informatiques et de communication, transports terrestres et aériens, avitaillement et ravitaillement, ou encore services de sécurité pour l'ensemble de la Force.

---

**Réalisation escomptée 4.1** : Fourniture à la Force d'un appui efficace sur les plans logistique et administratif et en matière de sécurité

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

Inventaire physique de 100 % des biens durables de la mission à la fin de l'exercice (2011/12 : 100 %; 2012/13 : 100 %; 2013/14 : 100 %)

Objectif atteint : inventaire physique de 100 % des biens durables de la mission à la fin de l'exercice 2013/14

Maintien du nombre d'accidents de la circulation impliquant des véhicules de la Force (2011/12 : 4 par mois; 2012/13 : 4 par mois; 2013/14 : 4 par mois)

Objectif atteint : 2,5 accidents de la circulation par mois en moyenne en 2013/14

Réalisation de 100 % des objectifs par rapport aux valeurs de référence fixées dans les indicateurs de résultats retenus pour la gestion du matériel.

85,2 % des objectifs réalisés (23 sur 27) correspondaient aux objectifs de référence et entraient dans la marge de tolérance fixée dans les principaux indicateurs de résultats.



Diminution de 5 % de la consommation d'électricité dans 11 endroits (2011/12 : 6 044 859 kWh; 2012/13 : 5 982 363 kWh; 2013/14 : 5 682 167 kWh)

Objectif atteint : pour les 11 sites, la consommation effective d'électricité s'est établie à 5 104 822 kWh, soit une baisse de 10 %, au lieu des 5 % prévus.

Progrès accomplis en ce qui concerne l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et d'Umoja

Objectif atteint en ce qui concerne les normes : les soldes de début d'exercice et la comptabilisation des immobilisations et des charges à payer ont été établis dans le respect des normes IPSAS. La mise en service d'Umoja se poursuit.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

### Amélioration des services

Augmentation, de 10 à 14, du nombre de postes d'observation dont l'équipement informatique fonctionne à l'énergie solaire

Non Au lieu d'équiper les postes d'observation, on a installé des panneaux solaires au quartier général de la Force, ce qui permet de compenser la consommation d'électricité fournie par un prestataire pour la salle des serveurs informatiques.

Mise en œuvre du projet de conservation de l'énergie, notamment installation de chauffe-eau solaires, isolation des logements en préfabriqué et connexion de condensateurs de compensation

Oui Des panneaux solaires pour le chauffage de l'eau ont été installés sur 5 sites dans la zone protégée par les Nations Unies et l'on en installe d'autres dans les secteurs 1 et 3; l'isolation des toitures des logements en préfabriqué a été menée à bien; des condensateurs de compensation ont été installés dans les postes électriques de la zone protégée.

Amélioration des normes qui s'appliquent à la restauration, dans 8 cuisines de la Force, et remplacement ou réparation du matériel, ainsi qu'amélioration des conditions de vie dans des postes d'observation et de police où le mobilier inutilisable doit être remplacé

Oui Les éléments de matériel de restauration vétustes et de matériel d'hébergement trop anciens ont été réparés ou remplacés.

Prestation d'un appui aux fins de l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), notamment la reconfiguration des processus métier afin de s'assurer du respect de ces normes, la mise en conformité des instructions permanentes aux missions avec lesdites normes et la formation du personnel de la Force qui s'occupe des finances, du budget et de la gestion des biens

Oui Les instructions permanentes aux missions visées ont été mises en conformité avec les normes IPSAS; les fonctionnaires concernés ont pris part aux stages pratiques qui se sont déroulés au Centre de services régional d'Entebbe.

Prestation d'un appui à la mise en œuvre du projet Umoja, notamment analyses de la qualité des données de l'ancien système et nettoyage des données, au sein de la Force

Oui Pour exécuter ce produit, on a eu recours à des vidéoconférences, des outils de travail, des échanges par WebEx et des stages de formation des formateurs qui se sont déroulés au Centre de services mondial, à Brindisi.

### Contingents, police et personnel civil

Déploiement, relève et rapatriement de 860 soldats des contingents et de 69 agents de la Police des Nations Unies, en moyenne

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et relevant du soutien logistique autonome, pour 812 soldats des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major)

Entreposage et fourniture de rations pour 812 soldats des contingents (à l'exclusion des officiers d'état-major) dans 6 positions militaires

Administration de 150 civils (38 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 112 agents des services généraux recrutés sur le plan national)

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire, du personnel de police et du personnel civil (formation, prévention, surveillance et recommandation de mesures correctives en cas de conduite répréhensible)

### Installations et infrastructures

Remise en état et entretien du quartier général de la Force, de 17 postes militaires et de 8 postes de la Police des Nations Unies, y compris 2 900 interventions pour répondre à des demandes de services

Rénovation du bâtiment où sont entreposées les rations au camp général Stefanik (secteur 4)

Services d'assainissement pour tous les locaux (évacuation des eaux usées et collecte et élimination des déchets)

Exploitation et entretien de 92 groupes électrogènes

Exploitation et entretien de 12 conteneurs frigorifiques et de 16 congélateurs-chambre

Entretien et remise en état de 75 km de pistes de patrouille

Achèvement du revêtement en asphalte d'une surface de 3 000 m<sup>2</sup> dans la zone protégée par les Nations Unies et le secteur de l'hôtel Ledra Palace (secteur 2)

869	Soldats des contingents (effectif moyen)
66	Agents de la Police des Nations Unies (effectif moyen)
Oui	Vérification mensuelle dans la zone de la mission, présentation de rapports de vérification trimestriels au quartier général et organisation de 2 grandes tournées d'inspection.
Oui	L'approvisionnement en vivres concernait en moyenne 834 soldats (à l'exclusion des officiers d'état-major)
37	Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)
109	Agents des services généraux recrutés sur le plan national (effectif moyen)
Oui	30 stages de formation ont été suivis par 915 membres du personnel de la Force (571 militaires, 75 agents de la Police des Nations Unies et 269 civils).
Oui	3 486 interventions ont été effectuées.
Oui	Les travaux ont été exécutés par une entreprise locale.
Oui	Les marchés ont été adjugés à 4 entreprises locales.
89	Groupes électrogènes
12	Conteneurs frigorifiques
16	Congélateurs-chambre
109	Kilomètres de pistes de patrouille
Non	Ce produit n'a pas été exécuté, les ressources ayant dû être réaffectées à la réparation d'urgence de fissures sur l'hélistation du quartier général de la Force, ainsi qu'à la

		renovation du marquage de pistes d'atterrissage et de marques routières dans la zone protégée.
Entretien de 21 hélistations conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale	17	Hélistations Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le fait qu'il n'a pas été nécessaire d'assurer l'entretien de 4 petites hélistations dont la Force n'avait plus besoin.
Construction d'un gymnase au camp San Martin (secteur 1)	Non	Ce produit n'a pas été exécuté; en effet, les ressources ont dû être réaffectées à des activités plus urgentes : goudronnage de l'hélistation du quartier général de la Force, mise en place d'un système de télévision en circuit fermé, et inspection et nettoyage du réseau d'assainissement du camp général Stefanik ainsi que du camp des Bérets bleus
Approvisionnement en gazole pour les groupes électrogènes (157 000 litres) et en fioul domestique (220 000 litres)	99 253	Litres de gazole Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte du fait que les groupes électrogènes de secours ont été moins utilisés que prévu.
	169 688	Litres de fioul domestique Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte du fait que les équipements fonctionnant au fioul domestique ont été moins utilisés que prévu.
<b>Transports terrestres</b>		
Exploitation et entretien de 303 véhicules, dont 9 véhicules blindés au quartier général de la Force (161 véhicules appartenant à l'ONU, 39 appartenant aux contingents et 103 véhicules de location)	307	Véhicules (166 véhicules appartenant à l'ONU, 38 appartenant aux contingents et 103 véhicules de location)
Approvisionnement en essence (40 000 litres) et en gazole (857 000 litres)	40 085	Litres d'essence
	838 610	Litres de gazole
Poursuite du programme de sécurité routière et d'évaluation des aptitudes à la conduite pour tout le personnel des Nations Unies	Oui	Campagnes d'affichage, concours destinés à améliorer la sécurité routière, formation des nouveaux arrivés ou encore formation complémentaire organisée en fonction des accidents intervenus

**Transports aériens**

Exploitation et entretien de 3 hélicoptères (dont 1 de réserve fourni à titre gracieux pour remplacer l'un des 2 autres lors des opérations d'entretien ou en cas de panne)

3 Hélicoptères

Approvisionnement en carburant aviation (260 873 litres)

198 011 Litres de carburant aviation

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, résulte de la diminution des heures de vol (1 174 heures de vol effectuées au lieu de 1 320).

**Communications**

Exploitation et entretien d'un circuit loué de communication entre Chypre et Valence (Espagne) nécessaire aux opérations de téléphonie et de télécopie (aussi bien sécurisées qu'ordinaires), 5 terminaux satellite pour Réseau mondial à large bande (GAN), 10 centraux téléphoniques, 32 liaisons hertziennes, 1 répéteur-émetteur à haute fréquence, 16 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence (UHF) et 14 systèmes héliosélectriques

1 Circuit loué

5 Terminaux satellite pour réseau mondial à large bande

10 Centraux téléphoniques à autocommutateur privé (PABX)

Liaisons hertziennes

32 Répéteur à haute fréquence

1 Répéteurs UHF

16 Systèmes héliosélectriques

14

**Informatique**

Appui à l'exploitation et entretien du réseau informatique, comprenant 15 serveurs, 86 ordinateurs virtuels clients légers, 359 ordinateurs de bureau, 62 ordinateurs portables, 68 imprimantes et 32 expéditeurs numériques sur 25 sites

15 Serveurs

86 Ordinateurs virtuels/clients légers

359 Ordinateurs de bureau

62 Ordinateurs portables

68 Imprimantes

32 Expéditeurs numériques

**Services médicaux**

Exploitation et entretien de 7 postes de premiers secours, de 6 installations médicales de niveau I (2 hôpitaux appartenant à des contingents et 4 installations médicales appartenant à l'ONU)

7 Postes de premiers secours

6 Hôpitaux de niveau I

Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne dans toute la zone de la mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies en poste à Chypre, avec 7 établissements médicaux externes sur 4 sites

Oui 6 hôpitaux de niveau I (2 hôpitaux appartenant à des contingents et 4 appartenant à l'ONU), 4 hôpitaux externes de niveau II, 1 hôpital externe de niveau III, 5 hôpitaux externes de niveau IV et 2 pharmacies externes

Exploitation et entretien d'installations nécessaires aux services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels pour le VIH/sida

Non Aucun dépistage volontaire (test de base) n'a été effectué, et il n'a pas été offert de services de consultation confidentiels étant donné que les gouvernements qui fournissent des

destinés à l'ensemble du personnel de la mission	contingents font passer un examen médical aux soldats avant leur déploiement.
Programme d'information sur le VIH/sida, y compris formation initiale obligatoire pour tous les membres du personnel à leur entrée en fonctions, mise à jour des connaissances et éducation par les pairs, pour l'ensemble du personnel de la mission	Oui Programmes de sensibilisation, (séances d'information obligatoires, distribution de préservatifs masculins et féminins, célébration de la Journée mondiale de la lutte contre le sida et poursuite de la campagne « Stigma fuels HIV »)
<b>Sécurité</b>	
Prestation, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'administrateur/Chef de mission désigné, de conseils relatifs à la sécurité	Oui Tenue de réunions d'information hebdomadaires avec l'administrateur/Chef de mission désigné, portant sur la sécurité à Chypre, dans la région et au sein de la Force
Établissement, actualisation et présentation de documents essentiels relatifs à la sécurité, notamment le plan de sécurité propre au pays, les évaluations des risques, les rapports touchant aux incidents survenus, les mises à jour et bilans relatifs à la sécurité et les rapports portant sur les opérations d'évacuation et de réception	Oui Révision du plan de sécurité et mise à jour du plan d'évaluation des risques, du plan de sécurité-incendie, des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, pour présentation au système de gestion de la sécurité du personnel des Nations Unies à Chypre
Coordination, le cas échéant, de la protection rapprochée offerte aux hauts responsables de la mission et aux personnalités de haut niveau en visite	Oui Prestation de services de sécurité, notamment pour la protection des installations, des biens et du personnel de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation des Nations Unies, stages de formation à la sécurité et réunions d'information sur cette question, et administration des armes
Contrôle, selon que de besoin, des conditions de sécurité aux domiciles du responsable/Chef de mission désigné et d'autres membres du personnel	Oui Prestation de conseils en matière de sécurité aux personnels du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement en vue de l'installation, à Chypre, de locaux à usage de bureaux et de locaux d'habitation
Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices de lutte contre les incendies à l'intention de membres du personnel désignés	Oui 8 séances d'initiation aux questions de sécurité, 45 réunions d'information sur la sécurité, 30 stages de formation à la lutte contre les incendies (d'une semaine chacun) portant sur des sujets divers (conseils de base, formation élémentaire des spécialistes de la sécurité incendie, formation aux interventions d'urgence ou encore exercices d'évacuation)
Prestation de services de sécurité conformes au système de gestion de la sécurité propre aux Nations Unies et à même de garantir la sécurité de tous les membres du personnel et des personnes reconnues à leur charge	Oui Activité exécutée par le biais du dispositif relais pour les questions de sécurité, ainsi que par l'établissement et la diffusion, auprès du personnel de la Mission et des autres organismes des Nations Unies, de mises en garde et d'informations sur la sécurité

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	21 054,0	20 144,2	909,8	4,3
Police des Nations Unies	2 757,5	2 745,7	11,8	0,4
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>23 811,5</b>	<b>22 889,9</b>	<b>921,6</b>	<b>3,9</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	6 615,5	6 461,6	153,9	2,3
Personnel recruté sur le plan national	8 040,1	8 605,1	(565,0)	(7,0)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	192,0	168,9	23,1	12,0
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>14 847,6</b>	<b>15 235,6</b>	<b>(388,0)</b>	<b>(2,6)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	52,7	14,0	38,7	73,4
Voyages	339,2	282,1	57,1	16,8
Installations et infrastructures	9 102,1	8 211,1	891,0	9,8
Transports terrestres	2 766,4	2 645,6	120,8	4,4
Transports aériens	2 350,8	2 173,2	177,6	7,6
Transports maritimes ou fluviaux	–	2,0	(2,0)	–
Communications	573,3	500,3	73,0	12,7
Informatique	713,1	906,5	(193,4)	(27,1)
Santé	332,2	366,4	(34,2)	(10,3)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	487,1	512,1	(25,0)	(5,1)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>16 716,9</b>	<b>15 613,4</b>	<b>1 103,5</b>	<b>6,6</b>
<b>Montant brut</b>	<b>55 376,0</b>	<b>53 738,9</b>	<b>1 637,1</b>	<b>3,0</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 234,8	2 346,5	(111,7)	(5,0)
<b>Montant net</b>	<b>53 141,2</b>	<b>51 392,4</b>	<b>1 748,8</b>	<b>3,3</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>a</sup>	1 228,3	883,2	345,1	28,1
<b>Total</b>	<b>56 604,3</b>	<b>54 622,1</b>	<b>1 982,2</b>	<b>3,5</b>

<sup>a</sup> Dont une contribution du Gouvernement chypriote, d'un montant de 883 200 dollars, au titre des travaux de réparation et des services et fournitures d'entretien des locaux de la Force, ainsi que des rations distribuées à la Police des Nations Unies.

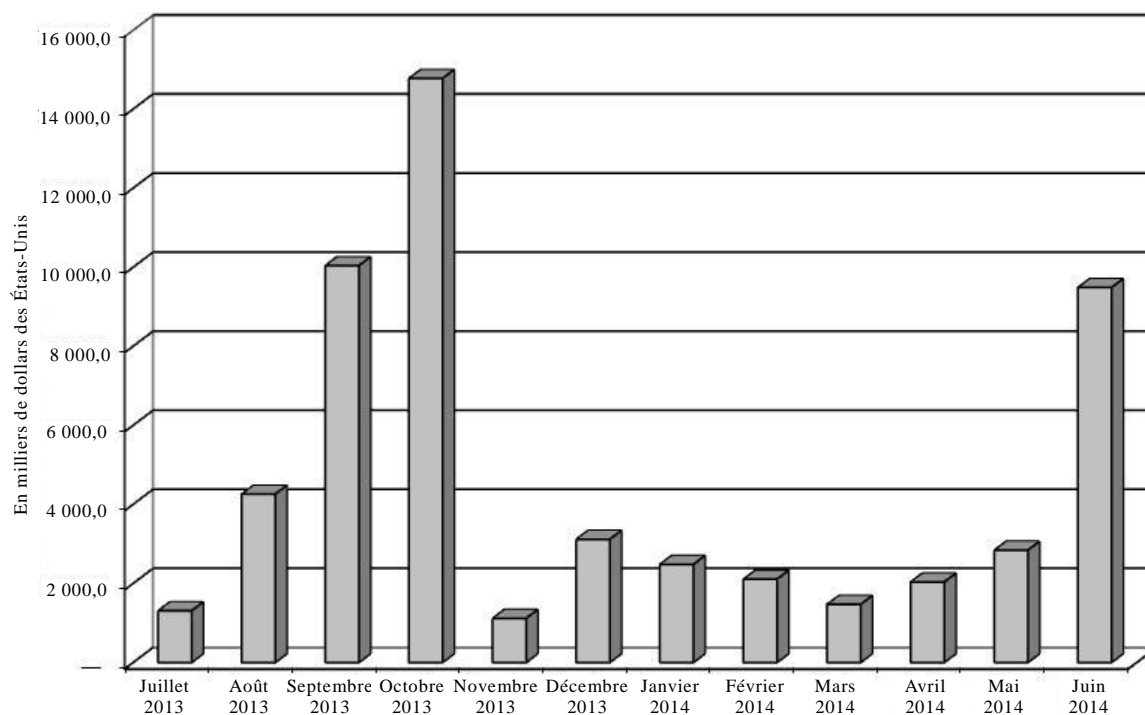
## B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel civil	23 811,5	(786,0)	23 025,5
II. Personnel civil	14 847,6	1 602,0	16 449,6
III. Dépenses opérationnelles	16 716,9	(816,0)	15 900,9
<b>Total</b>	<b>55 376,0</b>	<b>–</b>	<b>55 376,0</b>
Pourcentage de réaffectations			<b>2,9</b>

18. La réaffectation des ressources est principalement imputable à un taux de change euro/dollar défavorable, qui a entraîné un surplus de dépenses liées aux traitements du personnel recruté sur le plan national.

## C. Évolution des dépenses mensuelles



19. Les pics de dépenses observés en août, septembre et octobre 2013 ainsi qu'en juin 2014 sont liés au remboursement aux gouvernements du coût des contingents au taux standard, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome.

**D. Autres recettes et ajustements**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	58,9
Recettes diverses ou accessoires	527,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	161,3
<b>Total</b>	<b>747,8</b>

**E. Dépenses liées au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
<b>Contingents</b>	
Matériel majeur	1 203,1
Soutien logistique autonome	179,0
<b>Total</b>	<b>1 382,1</b>
<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>
<b>A. Facteurs applicables à la zone de la mission</b>	
<b>B. Facteurs applicables aux pays d'origine</b>	
Différentiel de transport	0,25-3,75

**F. Contributions non budgétisées**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces <sup>a</sup>	156,3
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
<b>Total</b>	<b>156,3</b>

<sup>a</sup> Valeur marchande de l'usage, selon les estimations de la Force, des postes d'observation des Nations Unies et des bâtiments à usage de bureaux ou de logements mis à la disposition des contingents et de la Police des Nations Unies par le Gouvernement chypriote.



#### IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Contingents</b>	909,8	4,3 %

20. L'existence d'un solde inutilisé est principalement due : a) au fait que le montant des dépenses au titre de la relève et du rapatriement des contingents a été moins élevé que prévu; b) à la diminution du coût des rations liée à l'entrée en vigueur, en janvier 2013, d'un nouveau contrat d'approvisionnement; c) à l'absence de demandes d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité au cours de la période considérée. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses supplémentaires non budgétisées, engagées au titre des remboursements aux pays fournisseurs de contingents.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	153,9	2,3%

21. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement au fait que la moyenne des dépenses communes de personnel s'est avérée inférieure à la moyenne prévue dans le budget (47,4 % du budget total au lieu des 57,5 % prévus). La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses au titre des traitements et charges du personnel recruté sur le plan international, résultant de l'application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, du barème révisé des traitements.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	(565,0)	(7,03 %)

22. L'augmentation des dépenses s'explique principalement par l'écart existant entre le taux de change moyen effectif (0,738 euro par dollar des États-Unis) et le taux pris en compte dans l'établissement du budget (0,775 euro par dollar des États-Unis), ainsi que par un taux moyen de vacance de postes lui aussi inférieur aux prévisions (3,6 % au lieu des 5 % anticipés).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	23,1	12,0 %

23. L'existence d'un solde inutilisé s'explique par la réaffectation de crédits pour faire face à des dépenses supplémentaires liées au personnel recruté sur le plan national.

<sup>1</sup> Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ±5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	38,7	73,4 %

24. L'existence d'un solde inutilisé résulte essentiellement du fait que le coût effectif des services contractuels s'est révélé inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	57,1	16,8 %

25. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que certains des crédits prévus au titre des voyages ont été réaffectés en vue de couvrir des dépenses opérationnelles jugées plus prioritaires, comme celles liées à la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja ou aux activités de déminage.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	891,0	9,8 %

26. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par l'application de nouveaux contrats de services et la réduction de la consommation d'électricité obtenue grâce à la mise en place de mesures d'économie d'énergie. Ce solde a été en partie contrebalancé par l'achat de matériel de réfrigération, de blocs sanitaires préfabriqués et d'un conteneur-citerne en remplacement d'équipements vétustes et le coût plus élevé que prévu du groupe électrogène de secours pour l'antenne et la salle des serveurs des Services de l'informatique et des communications.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	120,8	4,4 %

27. L'existence d'un solde inutilisé résulte principalement d'une diminution des besoins en pièces détachées, elle-même due à la baisse du nombre d'accidents de la route impliquant des véhicules de l'UNFICYP. La Force a par ailleurs réduit sa consommation de carburant grâce à des mesures d'économie, telles que la création, au sein de la Section des approvisionnements, d'une cellule spécifiquement chargée d'optimiser la gestion du carburant et de promouvoir une utilisation moins fréquente des véhicules sur les courtes distances. Ce solde a été en partie contrebalancé par l'augmentation des dépenses de location de véhicules due à l'écart entre le taux de change moyen effectif (0,738 euro par dollar des États-Unis) et le taux pris en compte dans l'établissement du budget (0,775 euro par dollar des États-Unis).

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	177,6	7,6 %

28. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par le fait que le nombre d'heures de vol effectué (1 173,5) été inférieur au nombre d'heures de vol inscrites au budget (1 320), ce qui a entraîné une réduction des dépenses de location

et de fonctionnement ainsi que de la consommation de carburant par rapport aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	73,0	12,7 %

29. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les communications par les réseaux commerciaux ont coûté moins que prévu et par la réaffectation de ressources pour couvrir des dépenses opérationnelles liées à la mise en œuvre et à l'appui d'Umoja, jugées prioritaires.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(193,4)	(27,1 %)

30. Les dépenses supplémentaires sont imputables principalement à la conception et au développement des procédures informatiques, à l'entretien des équipements et à d'autres activités d'appui s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre d'Umoja. Elles ont été en partie contrebalancées par le coût d'achat moindre des logiciels.

	<i>Écart</i>	
<b>Santé</b>	(34,2)	(10,3 %)

31. Le dépassement des crédits est essentiellement dû à l'augmentation du coût des soins prodigués au personnel militaire et de police et au remplacement d'équipements médicaux vétustes.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériels divers</b>	(25,0)	(5,1 %)

32. Le dépassement des crédits est essentiellement imputable au fait que le fret était mentionné sous la rubrique Fournitures et matériels divers alors que dans le projet de budget il a été inclus dans le coût des matériels ou biens dont l'achat était prévu.

## V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

33. **En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, qui s'élève à 1 637 100 dollars;**

b) **Se prononce sur l'affectation des autres recettes et des ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 747 800 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (58 900 dollars), de recettes accessoires (527 600 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (161 300 dollars).**

**VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/272**

(Résolution 67/272 de l'Assemblée générale)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
Prend note avec satisfaction des initiatives qu'a prises la Force pour économiser l'énergie, et prie le Secrétaire général de poursuivre ses efforts dans ce domaine (par. 8).	Un projet triennal d'économie d'eau et d'énergie a été mis en œuvre au cours de l'exercice budgétaire 2011/12 pour limiter l'augmentation des dépenses d'électricité. Ce projet a consisté notamment à isoler les bâtiments, installer des panneaux solaires pour la production d'eau chaude et à réorganiser les systèmes de distribution d'eau. Malgré la destruction, en juillet 2011, de la principale centrale électrique de Chypre, qui a entravé la réduction prévue de la consommation électrique de la Force, des réductions ont été obtenues au cours des exercices 2011/12 et 2012/13. Pour l'exercice 2013/14, la réduction de la consommation d'électricité de la Force a dépassé de 10 % les 5 % prévus, grâce à l'installation, au siège de l'UNFICYP, d'un ensemble de panneaux solaires pour compenser la consommation d'électricité d'origine commerciale de la salle des serveurs principale.

(A/67/780/Add.8)

<i>Demande</i>	<i>Réponse</i>
Le Comité consultatif se félicite des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre des normes IPSAS et du progiciel Umoja à l'UNFICYP et compte que des efforts continueront d'être déployés pour faire en sorte que les échéances fixées pour chacun de ces projets soient respectées. Le Comité compte également que toutes dépenses additionnelles devant être engagées durant l'exercice 2013/14 dans le cadre du passage aux normes IPSAS ou du projet Umoja seront financées au moyen des crédits ouverts, au besoin par le moyen d'une redéfinition des priorités, et signalées dans le rapport sur l'exécution du budget correspondant (par. 40).	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2013, le progiciel Umoja était pleinement opérationnel à l'UNFICYP, ainsi qu'au Bureau du Conseiller spécial pour Chypre et au Comité des personnes disparues à Chypre. Tous les rapports financiers requis ont été remis au Siège le 31 juillet 2014. Bien qu'Umoja soit pleinement opérationnel, des ajustements sont faits en permanence pour régler les problèmes techniques. S'agissant des normes IPSAS, la Force n'établira pas d'états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2014, car tous les comptes gérés par les systèmes SUN, Umoja et SIG (Système intégré de gestion) ont été regroupés par le Siège dans un registre parallèle du Système intégré de gestion.
Le Comité félicite l'UNFICYP des efforts qu'elle déploie pour réaliser des gains d'efficacité opérationnelle et espère trouver	Les gains d'efficacité réalisés sont indiqués au paragraphe 24 du rapport relatif au budget de la Force pour l'exercice 2013/14 (A/67/706), à savoir : a) les stocks de rations et de bouteilles

---

*Demande**Réponse*

---

dans le rapport pertinent sur l'exécution du budget des renseignements concernant les gains effectivement réalisés (par. 43).

d'eau ont été réduits; b) toutes les stations terrestres de communication par satellite de la Force ont été démantelées, ce qui a permis d'économiser 183 600 dollars en frais de location de transpondeurs; c) la location de 81 véhicules de moins a permis d'économiser au total 600 000 dollars; d) les mesures de conservation d'énergie ont permis de réduire de 271 165 dollars les dépenses d'électricité.

---